

# Naturalité

La lettre de **FORÊTS SAUVAGES**

n°18 - Décembre 2017

## Edito

*Les nouvelles de nos forêts sauvages sont contrastées. Nouvelle révoltante : la fameuse forêt de Bialowieza subit des coupes massives, même dans ses parties les plus anciennes... Plus près de nous, l'Allemagne prévoit de consacrer 2% de son territoire à « Mère Nature ». Entendez par là une parfaite libre évolution sur ces territoires. Pour rappel, en France, seul 1% est protégé et presque toujours géré. Mère Nature peut aller se rhabiller ! Quoique... C'est la bonne nouvelle, dans les Pyrénées, 9 000 ha de forêts anciennes ont été répertoriés, parfois sans aucune trace d'exploitation depuis plusieurs siècles. En quelque sorte, la revanche de Mère Nature... Bonne lecture !*

Gilbert Cochet



# Sommaire

## HAUTS FAITS

- 2% de l'Allemagne consacrée à la *wilderness* /p. 3
- Les forêts roumaines : entre reconnaissance et lutte /p. 4

## EN DIRECT DU FRONT

- Białowieża, la réaction trop tardive des institutions /p. 5

## «IF» LES INDIGNÉS DE LA FORÊT

- Pour des forêts vivantes, résistance !!! /p. 7

## HAUTS LIEUX

- Naturalité des forêts pyrénéennes /p. 9

## PENSÉES SAUVAGES

- En inTerrelation. /p. 14
- Appel aux élus, technocrates et propriétaires :  
*reconnectez votre pouvoir décisionnel à l'éveil sensible* /p. 15
- Les mots pour le dire /p. 21

## BLOC-NOTES

- Lu pour vous /p. 22
- À ne pas rater /p. 23
- Le bêtisier /p. 23

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS /p. 24



© B. Boisson

## Naturalité

Lettre éditée par *Forêts Sauvages*  
4 rue André Laplace, 43000 Le Puy-en-Velay.

Courriel : [contact@forets-sauvages.fr](mailto:contact@forets-sauvages.fr)  
Site web : <http://www.forets-sauvages.fr>

Directeur de la publication : Gilbert Cochet.

Rédacteur en chef : Jean-Claude Génot.

Comité de rédaction : Pierre Athanaze, Bernard Boisson,  
Gilbert Cochet, Caroline Druesne, Jean-Claude Génot, Jean Poirot.

Conception graphique : Bertrand Dubois.

Remerciements à l'ensemble des auteurs et contributeurs  
dont Bernard Boisson, Sébastien Carbonnelle, Philippe Falbet,  
Alain Persuy, Stelian Radu et Sébastien Lezaca-Rojas.

Photo de couverture : Forêt inondée par les castors à Naliboki (Biélorussie) © J.C. Génot

Naturalité  
est optimisée pour  
être diffusée par voie  
électronique et lue  
à l'écran (Affichage  
/ Mode Plein écran),  
pour une empreinte  
papier minimale.

## 2% de l'Allemagne consacrée à la *wilderness*



© J.C. Génot

↑ Parc national de la Forêt Noire

Le Ministère Fédéral de l'environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sécurité des réacteurs nucléaires a rédigé un document sur les critères de sélection pour obtenir 2% du territoire allemand en « grande zone de wilderness » dans le cadre de la stratégie nationale pour la diversité bio-

logique. En introduction de la stratégie nationale pour la diversité biologique, il est indiqué : « En 2020, Mère Nature est à nouveau capable de se développer selon ses propres lois sur au moins 2% du territoire national de l'Allemagne ». (Notons au passage la référence à « Mère Nature », employée plutôt par les peuples autochtones, qu'il est surprenant de voir dans un document rédigé par des technocrates et que l'on imagine pas figurer dans un texte équivalent en France, dont les hauts fonctionnaires sont culturellement aux antipodes de la position de nos voisins). Si le gouvernement fédéral emploie le terme américain de wilderness, il n'entend pas créer un nouveau statut de protection sur cette base. Il préfère utiliser les statuts actuels mis en œuvre dans les Länder comme les parcs nationaux et les 5% de forêts publiques qui doivent être mis en réserve intégrale. La wilderness est envisagée dans la stratégie de conservation de la nature pour l'éducation, le monitoring, la recherche et l'expérience de la nature en libre évolution pour le public. Il est demandé que ces zones consacrées à la wilderness soient placées sous la responsabilité d'administrations compétentes qui exerceront une supervision légale. Les propriétés

publiques ou les sites appartenant à des fondations pour la conservation de la nature sont préférées pour que l'objectif de libre évolution soit appliqué de façon pérenne. La taille minimale est fixée à 1 000 ha et 500 ha pour les forêts alluviales, les marais et les côtes maritimes. Des boisements, des anciens terrains militaires et des sites d'extraction minière abandonnés, d'une superficie entre 500 et 1 000 ha, pourront être retenus. Mais conformément à l'initiative de Wild Europe, les aires de wilderness doivent couvrir 3 000 ha minimum. L'objectif de ces sites doit être compatibles avec le classement en catégorie I b de l'UICN. Aucune utilisation des ressources naturelles n'est possible, sauf exception stipulée dans le plan de gestion. Parmi les nombreuses règles à adopter : l'interdiction de la pêche et de la chasse, une intervention sur la faune sauvage uniquement pour des raisons de conservation de la nature ou pour éviter des dommages dans les zones environnantes et l'absence d'habitation. ■

Jean-Claude Génot

Hauts  
faits

## Les forêts roumaines : entre reconnaissance et lutte

Lors de la réunion du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 2017, 24 680 ha de hêtraies naturelles roumaines ont été classés sur la liste du patrimoine naturel mondial. Il s'agit de sept sites en forêt publique et d'un site en forêt communale. Les sites publics sont situés dans des parcs nationaux. Le site de la commune de Sinca est situé dans les Monts Fagaras. Il s'agit d'une hêtraie avec du sapin entre 900 et 1300 m d'altitude. Destinée au départ à une exploitation commerciale, elle a été identifiée et sauvegardée par le WWF et l'administration forestière. Son caractère monumental est attesté par la présence d'un vieux hêtre de 480 ans qui atteint une hauteur de 58 m tandis qu'un sapin culmine à 62 m avec un diamètre de 1,45 m et bien d'autres caractéristiques écologiques. Cette initiative de classement sur la liste du patrimoine mondial vient du Ministère des Eaux et Forêts qui a engagé une collaboration entre la Régie Nationale des forêts (Romsilva), l'Institut National de Recherche-Développement en Sylviculture, le WWF (Programme Danube-Carpates) et Greenpeace Roumanie. Ces partenaires avaient sélectionnées 25 sites au

départ et c'est l'UICN qui a évalué ces forêts et a proposé les 8 sites. Par ailleurs Romsilva a inclus 10 000 ha de forêts dans le Catalogue National des Forêts Vierges et Quasi vierges de Roumanie. Jusqu'alors, le seul site du patrimoine naturel mondial était le delta du Danube, classé en 1991. Mais l'obtention d'un statut aussi exceptionnel demande de la part des autorités, des scientifiques et de la population une grande responsabilité et une implication dans la protection de ses forêts.

Pendant ce temps, la lutte continue pour dépister les coupes rases illégales et organiser des manifestations. De nombreuses actions ont été initiées par Gabriel Paun, un biologiste, qui a reçu un prix de la fondation Euronatur pour son engagement. Dans une interview publiée en 2016, le biologiste a dénoncé les firmes étrangères qui sont responsables de cette exploitation, parmi lesquelles Holzindustrie Schweighofer (Autriche), Kronospan, Eger ou Lasane (Espagne). Des grumes sont exportées en Chine et d'autres servent de bois de chauffage pour les pays de l'Union Européenne. Dans ses actions remar-



↑ Forêt de la Nera en Roumanie

quables, Gabriel Paun a été soutenu par l'appel de 84 membres de l'Académie des sciences roumaine qui ont attiré l'attention sur les conséquences néfastes des déboisements massifs dans les forêts des Carpates, sur l'exportation des bois à l'étranger et ont dénoncé l'incapacité des politiciens locaux, après l'entrée du pays dans l'Union Européenne, d'assurer un développement durable en faveur de ses habitants pour éviter l'exode massif de sa population. ■

Stelian Radu

En direct  
du front

## Białowieża, la réaction trop tardive des institutions

A cheval sur la frontière polonaise et biélorusse, Białowieża est peut-être la plus célèbre des forêts d'Europe. Erigée réserve de la biosphère dès 1976, elle est depuis plus d'un siècle l'objet de l'attention des scientifiques de tous bords pour son caractère hautement naturel.

Depuis plusieurs mois, la forêt de Białowieża est en proie à des coupes massives qui mettent son écosystème remarquable en danger. En mars 2016, le ministre polonais de l'Environnement et l'administration forestière ont adopté un plan qui multiplie par 5 les volumes à prélever, dont une forte proportion dans les zones les plus anciennes de la forêt.

Ceux-ci avancent la nécessité de lutter contre l'expansion des populations du scolyte de l'épicéa et pointent ses ravages sur une partie de la forêt. De nombreux scientifiques rappellent que ce phénomène est lié aux stress que subit l'épicéa suite au réchauffement climatique, et la majorité d'entre eux se mobilise pour qu'on laisse évoluer librement la forêt et pour y conserver des dynamiques spontanées qui s'y

expriment depuis des milliers d'années.

Il est immédiatement apparu que, derrière ce plan, se cachaient en réalité d'autres enjeux.

Economiques bien sûr, car le gouvernement a besoin d'argent pour ses promesses électorales dispendieuses, et besoin de bois pour alimenter ses centrales à biomasse flambant neuves. Des enjeux de pouvoir également, car l'administration redoute de voir la forêt de Białowieża devenir un Parc national sur son ensemble, ce qui la priverait de son contrôle sur celle-ci, voire que cet exemple ne crée un précédent et qu'ailleurs dans le pays on réclame la protection intégrale d'autres forêts.

La situation est complexe, car le sort de cette forêt est devenu un enjeu politique important à l'échelle nationale. Et il divise également la population locale : une partie soutenant l'administration forestière et accusant les écologistes de laisser pourrir des arbres



© S. Carbonelle

↑ Exploitation dans la forêt de Białowieża

valorisables, une autre souhaitant plutôt protéger la forêt et accueillir les touristes qui dépensent leurs deniers au profit de la communauté.

Mais la liberté de parole n'est pas assurée dans un contexte socio-politique très tendu, aggravé par une salve de mesures à l'encontre des scientifiques et des associations environnementales. Et le gouvernement populiste d'avoir tôt fait de se présenter comme le défenseur des intérêts polonais au-devant des directives ou des intérêts extérieurs...

En filigrane du conflit, on peut lire aussi comment les promoteurs du nouveau plan plaident, ici comme ailleurs en Europe, pour le primat d'une nature façonnée par l'homme devant la nature sauvage. Un point de vue assumé par le gouvernement qui s'est >>>



© Dzika Polska

↑ Bois illégaux

fendu d'une immense campagne tentant de nier, au devant de la somme d'articles scientifiques démontrant au contraire, le caractère très naturel de la forêt de Białowieża. Un discours d'ailleurs ardemment soutenu par les instances de la très conservatrice Eglise polonaise, toujours très influente dans le pays.

Bien que de nombreuses associations environnementalistes, en Pologne et à travers toute l'Europe, aient tenté d'alerter l'opinion via des pétitions, des campagnes d'information ou du lobbying auprès d'institutions, le plan du gouvernement s'est inexorablement poursuivi. Un camp

désaccord avec les coupes menées sur place.

Une réaction qui semble avoir enfin, après de longs mois d'atermoiements, convaincu la Commission européenne de porter à cette suite l'affaire devant la Cour européenne de justice. Dès juillet, celle-ci a réclamé l'arrêt des coupes, mais les bûcherons ont redoublé d'ardeur, couverts par le ministre Szyszko. Après deux audiences complémentaires, où les preuves accablantes fournies par différentes ONG (Greenpeace et Client Earth e.a.) mettent à mal la bien maladroite défense du ministre Szyszko, elle renouvelle début

d'activistes réuni autour de l'association Dzika Polska ([www.save-bialowieza.net](http://www.save-bialowieza.net)) mène des actions quotidiennes pour tenter de ralentir leur rythme, mais policiers et forestiers appelés en renfort multiplient contrôles et patrouilles pour les empêcher.

L'Unesco s'est inquiétée tôt du sort de Białowieża, inscrite à sa liste du patrimoine mondial de l'humanité ; une distinction à laquelle la Pologne s'est par ailleurs déclarée n'être pas attachée, estimant même que c'était « une erreur »... Malgré l'envoi d'une délégation officielle à l'été 2016, il a fallu attendre encore un an, en juillet dernier à Varsovie justement, pour qu'elle officialise son

novembre son arrêt en urgence. Dans celui-ci, elle pointe les preuves insuffisantes apportées par la Pologne qui prétend outrageusement que les coupes ont « pour seul but la sécurité » de la circulation en forêt. Elle l'assortit également d'astreintes d'au moins 100 000 euros par jour si les coupes continuent. Un jugement sur le fond est attendu d'ici quelques mois.

On scrutera à présent la réaction des autorités polonaises face au verdict de la Cour, bien trop tardif malheureusement, et qui aura attendu l'enlèvement de plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes, bouleversant une partie de cet écosystème remarquable, sans qu'il soit pourtant possible d'évaluer exactement l'ampleur des dégâts. De nombreux observateurs craignent malheureusement que rien ne puisse arrêter la détermination du ministre Szyszko. Déjà, il laisse les stigmates d'une propagande anti-écologiste acharnée, et une société polonaise clivée qui voit s'envoler l'espoir de tout processus de protection aboutie des forêts dans ce pays. ■

**Sébastien Carbonnelle  
et Sébastien Lezaca-Rojas,  
de l'association Forêt & Naturalité**

Dernières nouvelles et reportage complet sur la situation à Białowieża, avec un dossier de 40 pages et une vidéo de 15 minutes, disponibles sur le site de Forêt & Naturalité : [www.foret-naturalite.be](http://www.foret-naturalite.be)

## Pour des forêts vivantes, résistance !!!

NON, quoiqu'en disent les sirènes et les thuriféraires de productivisme, la forêt n'est pas une « usine » à produire du bois, un « gigantesque amas de molécules chimiques » comme a pu l'affirmer un représentant du Conseil général de l'agriculture dans un récent colloque, mais un écosystème, sensible, complexe, tissé

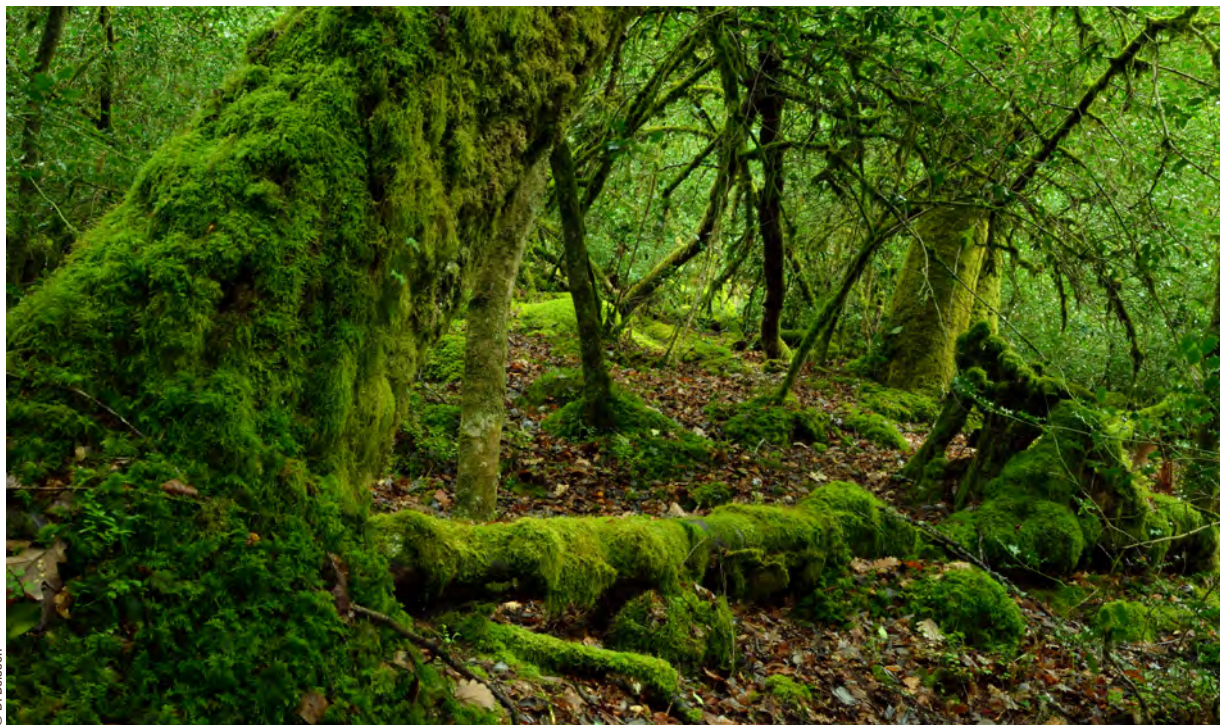
d'une multitude de lumières et de milieux associés... L'avalanche de publicités en faveur du bois, sous prétexte de « ressource renouvelable », sous couvert de certifications trompeuses, est révélatrice de tous les opportunismes qui entendent profiter d'une mode « verte » pour « cracher du volume », formule entendue plus d'une fois sur le terrain. Produire du bois, certes : c'est effectivement un matériau écologique, mais cela doit se faire en respectant le milieu dont il provient. Ce n'est pas à la forêt à s'adapter aux besoins de l'industrie, c'est l'exact contraire.

L'exemple du massif landais est à cet égard exemplaire, avec l'invention de la ligniculture, et de son habillage sémantique, « la forêt cultivée »... Là du pin maritime, au besoin bricolé génétiquement, ailleurs du douglas, ici de l'épicéa : les résineux sont imposés partout, le feuillu est menacé. La multiplication des coupes rases est une hérésie écologique : en Suisse, elles sont interdites, et limitées en Allemagne !

Les monocultures, voulues par l'industrie, sont condamnables, car sensibles aux maladies et parasites, grandement dépourvues de biodiversité, uniformisant les paysages, prétextes à une mécanisation destructrice des sols et des emplois.

La futaie régulière, si certains stades sont favorables à certaines espèces, est écologiquement moins intéressante sur le plan de la biodiversité que la futaie irrégulière. >>>

→  
La beauté d'un  
peuplement laissé  
à sa vie propre



© B. Boisson

C'est dans cette dernière que l'on trouve le grand tétras, la gélinotte, le pic à dos blanc, en montagne ; en plaine, le pic noir, le pic mar, le chat sauvage, ont besoin de milieux variés, de vieux arbres, du cortège des milieux associés, que certains osent encore qualifier d'« improductifs » : les mares, tourbières, landes, friches, pelouses...

Le programme national de la forêt et du bois 2016-2026 inscrit dans ses objectifs « adapter la sylviculture pour répondre aux besoins de l'industrie », et « dynamiser la gestion forestière »... selon le lobby des planteurs, il faudrait d'autre part « valoriser » les forêts « pauvres » en plantant ... Nous assistons à un retour en arrière, une régression environnementale massive, menaçante et inquiétante.

Le développement forcené du bois énergie menace l'équilibre biologique de nos forêts. Alors même que l'on s'efforce de démontrer le rôle vital du bois mort pour la fertilité des sols et la biodiversité, la « loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt » entend « assurer la compétitivité et la durabilité des filières d'utilisation du bois ». D'énormes unités de production de chaleur ou d'électricité à partir de bois voient le jour un peu partout, déconnectées des possibilités de production locale.

Affirmons le : la résilience des forêts est essentiellement permise par le mélange des essences, avec le choix privilégié de la régénération naturelle : mélange dans toutes ses composantes, en espèces, en dimensions, en strates de végétation. Pour autant il ne faut pas se tromper : mettre du douglas dans de la hêtraie



© R. Weissenbacher

↑ Produire du bois mais comment et avec quelles forêts ?

au prétexte donc de faire du mélange n'est pas écologique ; il faut aussi souligner que des forêts parfaitement naturelles sont parfois composées d'une seule essence, comme certaines précieuses hêtraies acidiphiles de moyenne montagne.

Sommes-nous prêts, à côté des forêts exploitées de manière multifonctionnelle, à en laisser quelques unes tranquilles ? A ressentir l'émotion dégagée par la beauté d'un peuplement laissé à sa vie propre, à l'esthétisme d'un paysage « sauvage », à la « dimension » apportée à un massif par la présence de la grande faune et d'espèces rares ? Tout cela peut-il être écrit, à fortiori écouté, lorsque les sirènes de

la croissance verte retentissent à chaque minute et dans chaque discours ? Et que partout la conscience écologique est niée, témoignant d'un aveuglement tristement volontaire ! ■

**Alain Persuy**  
Forestier et écologue

À lire :

- *Nos forêts en danger*, par Alain Claude Rameau, aux Editions Atlande, qui a beaucoup apporté à cet article
- *La forêt naturelle*, Belin, 2008
- *A la découverte de la France sauvage*, Sang de la Terre, 2013



# Naturalité des forêts pyrénéennes

.....



Les Pyrénées ont un deuxième nom : la frontière sauvage. Cette barrière naturelle s'étire sur 430 km d'Est en Ouest, entaillée dans sa partie française de profondes vallées Nord-Sud aux pentes fortement boisées. Presque deux tiers de sa superficie est du côté espagnol. Le versant sud, beaucoup plus sec, exerce sur le pyrénéen du nord un dépaysement immédiat depuis la zone axiale jusqu'aux canyons désertiques du piémont dignes de l'Ouest américain. La chaîne pyrénéenne a souffert moins qu'ailleurs de l'aménagement du territoire. Les voies commerciales se sont toujours contentées de la contourner par ses extrémités, et elle n'est traversée dans sa partie centrale par aucune autoroute. Le massif demeure parmi les montagnes les plus sauvages d'Europe, héberge une faune diversifiée et des espèces prestigieuses. >>>

← Landes subalpines à rhododendrons, callunes et myrtilles uniquement sans pression pastorale, broutés par cervidés et isards

Les Pyrénées, comme tout massif montagnard, sont un monde entier. Sur la haute chaîne aux reliefs abrupts et accidentés, elles cachent dans leurs replis des secrets bien gardés, dont des lambeaux de forêts sub-naturelles parmi les mieux conservées du pays.

### Un peu d'histoire...

Depuis au moins 45 millénaires, époque où nos lointains ancêtres fréquentaient la Haute vallée de l'Ariège pour en exploiter les ressources giboyeuses, le destin des forêts Pyrénéennes est étroitement lié à celui de l'homme. Il m'est impossible de parler de la naturalité des forêts pyrénéennes sans jamais faire référence à l'empreinte plurimillénaire et les impacts du berger, du chasseur, du forestier, le montagnard endossant souvent tour à tour l'une ou l'autre de ces casquettes. Au néolithique, l'homme a transformé le paysage par le feu, provoquant la remontée des lisières inférieures des forêts pour y installer cultures et prairies afin d'y faire paître les espèces domestiquées durant les saisons intermédiaires. Les lisières supérieures de forêt ont été écobuées pour les estives (pâturages d'altitude) d'été. Alors qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, les chroniqueurs écrivaient qu'un écurieul



© P. Falhet

↑ Lisières supérieures de vieilles forêts, idéales pour les sites vitaux de Grand tétras, Comminges

pouvait passer des Pyrénées au sud de l'Espagne sans toucher terre, 3 siècles plus tard, Louis de Froidour trouvait une forêt en piteux état : les forges à la catalane pour exploiter le minerai de fer, la marine royale, le charbonnage, l'intensité de l'exploitation du hêtre, l'absence de prise en compte de la pérennité de la ressource par les usagers, ont été alors parmi les causes principales mettant à mal le patrimoine forestier. Entre 1870 et 1960, la forêt a connu une pé-

riode intensive d'exploitation par câble, parvenant à « racler » des boisements jusqu'aux lieux les plus improbables. Le record étant détenu par un tri câble de 18 km de long en vallée d'Ossau ! Puis la création des pistes forestières a permis la pénétration des massifs et la pratique de la sylviculture telle qu'on la connaît aujourd'hui : 0 km de piste en 1950 dans les forêts publiques des 3 départements des Pyrénées centrales, 3300 km en 2010 !

### Habitats forestiers et traitements sylvicoles

Les hêtraies sapinières dominent l'étage montagnard. Les pentes de moyenne altitude, au climat frais et humide, leur conviennent parfaitement.

Le hêtre est naturellement présent, selon les expositions, entre 600 et 1000 m d'altitude, le hêtre et le sapin pectiné de 1000 à 1800 m, le sapin seul entre 1800 et 2100 m et enfin le pin à crochets au-delà, qui s'accroche à la roche jusqu'à plus de 2600 m d'altitude.

Durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la déprise agricole a favorisé d'une part la recolonisation spontanée, et d'autre part le vieillissement naturel de la forêt. Le bois massif étant alors recherché et les outils de sciage adaptés, les très gros bois ont été favorisés. Aujourd'hui et de plus en plus, cette tendance évolue, avec la fermeture de nombreuses scieries locales, et des demandes de l'industrie vers des bois de petits diamètres, le lamellé collé ayant remplacé dans la construction les charpentes traditionnelles en sapin. Toutefois, la futaie irrégulière, avec un couvert permanent et un mélange d'espèces et d'âges, reste le traitement sylvicole le plus répandu sur le massif Pyrénéen. C'est un atout énorme pour la naturalité des boisements, les dryades naturelles, hêtre et >>>

sapin pectiné, étant presque partout présentes. Aujourd'hui, la pression sylvicole est très inégale, avec une haute chaîne aux forêts à plus de 90 % publiques, majoritairement hors sylviculture. La filière bois peine à s'y organiser du fait de la présence d'éléments conjugués comme les cours du bois très bas, le coût d'entretien des pistes aux nombreux « points noirs » et la désaffection pour les gros hêtres au coeur rouge. De ce fait, des dizaines de milliers d'hectares sont en évolution naturelle.

↓ Borne frontière entre la France et l'Espagne, vieille sapinière à forte maturité



## Les vieilles forêts pyrénéennes

Parmi elles, existent des lambeaux de forêts sub-naturelles qui ont été, en raison de leur inaccessibilité, peu ou pas exploitées par le passé. Il n'est pas difficile, à l'œil nu, de déceler une vieille forêt potentielle à l'étage montagnard : sur de fortes pentes, le sapin doit être présent et dépasser la cime des hêtres. Systématiquement arraché jusqu'à la deuxième guerre mondiale afin de favoriser le hêtre, espèce rejetant pour le bois de chauffage, le sapin revient aujourd'hui dans nombre de forêts et dans

les grandes hêtraies ariégeoises aux couleurs d'automne somptueuses.

Le rapport final du Groupe d'Etudes des Vieilles Forêts Pyrénéennes (GE-VFP), publié en mai 2015, fait état de 7030 hectares de vieilles forêts pyrénéennes recensées<sup>1</sup>.

Voici un second atout énorme pour ces forêts : dans les années 2000 s'est formé un groupe pluri disciplinaire de scientifiques et écologues forestiers qui ont pu, grâce à un financement européen FEDER, étudier les vieilles forêts pyrénéennes de l'ancienne région Midi Pyrénées (Pyrénées centrales) au sens strict du terme (forêts anciennes et matures, appelées

également forêts sub-naturelles ; Cateau et al., 2015). La première phase (2008-2011) a, entre autre, consisté à étudier de manière approfondie 10 sites, en y menant l'inventaire des plantes supérieures, mousses, lichens, champignons, insectes (coléoptères et syrphes), oiseaux et chauves-souris. Elle a permis de mettre en place une méthode d'évaluation et de hiérarchisation des sites abritant potentiellement des vieilles forêts<sup>2</sup>.

En mai 2015, date signant l'achèvement de la 2<sup>e</sup> phase,

sort le « rapport final de la phase II » avec une cartographie précise. Tout le long de la haute chaîne centrale, les vieilles forêts forment un chapelet d'ensembles majeurs et d'îlots souvent isolés, 205 sites allant de 0,7 à 287 hectares. Depuis, la mise à disposition des « couches vieilles forêts » à tout technicien en faisant la demande, a permis de nombreuses prises en compte au niveau local et régional par l'ONF, par les études de desserte et mobilisation des bois, l'élaboration des SCOT, etc. Cette phase a également pu mettre en lumière le chemin qui reste à parcourir pour combler des connaissances lacunaires nombreuses sur la capacité de dispersion des espèces, leurs traits de vie ... et au final proposer un réseau de sites cohérent de conservation de la biodiversité taxonomique typique des forêts de montagne de la partie centrale du versant nord de la chaîne pyrénéenne.

## Zoom sur quelques vieilles forêts

Il existe dans les Pyrénées centrales plusieurs dizaines de vieilles forêts ne présentant aucune trace d'exploitation. Michel Bartoli, historien forestier, est remonté dans les archives forestières jusqu'en 1211 pour l'une d'entre >>>

elles, qui n'a jamais été exploitée par l'homme au vu de sa situation.

Référence en terme de nombre d'espèces, la (très) vieille forêt de la Massane dans les Pyrénées Orientales recense à l'heure actuelle plus de 8300 espèces sur 330 hectares. On imagine à peine la diversité des assemblages des taxons saproxyliques qui doit y exister ...

En Haute Garonne dans le Comminges, 2 communes de la haute chaîne totalisent à elles seules plus de 800 hectares de vieilles forêts, plusieurs sans aucune trace d'exploitation. Elles s'intègrent à un paysage très sauvage, totalement placé hors sylviculture en raison des dénivelés et des difficultés d'accès. Ce pays aux pentes tournant souvent entre 100 et 150 % est celui de l'Ours brun (*Ursus arctos*), dont le territoire s'étend à la belle saison jusqu'aux confins de l'Aude et de l'Ariège et loin dans les Pyrénées espagnoles. C'est le domaine de l'Aigle royal, du Vautour fauve et du Gypaète barbu. Signe qui ne trompe pas sur la bonne santé du massif, toutes les espèces de rapaces ont été conservées sans avoir besoin d'un programme de réintroduction comme ce fut le cas dans les Alpes ou le Massif central.

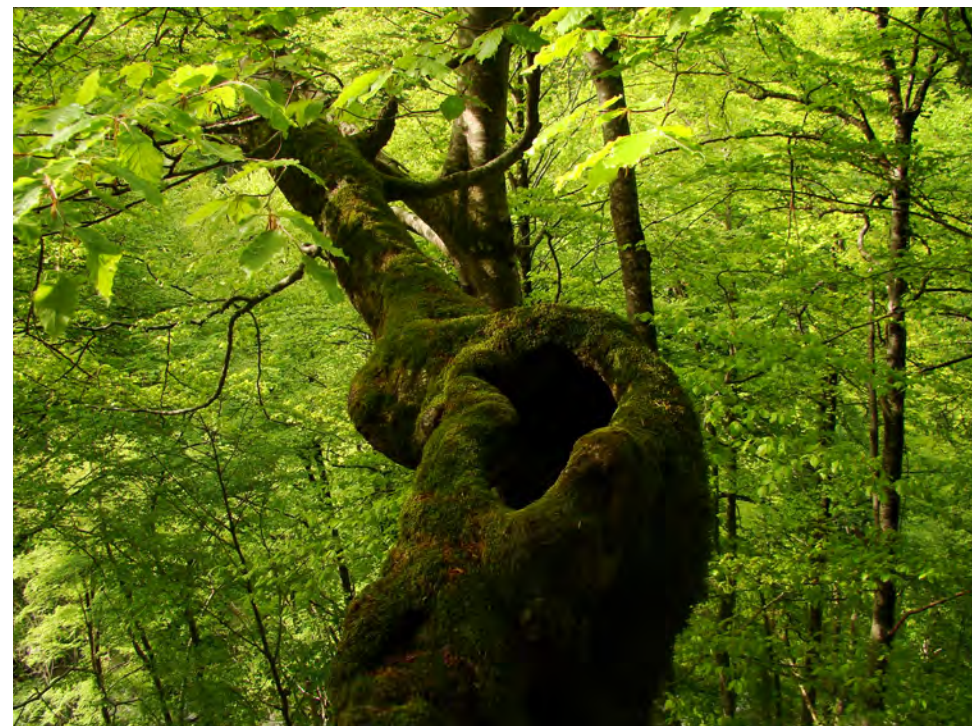
Le Grand tétras (*Tetrao urogallus aquitanicus*) fréquente les lisières supérieures de ces forêts. Il n'est pas rare de

surprendre un individu s'envolant lourdement du tapis de myrtilles qui le dissimulait, ou de croiser un crottier aux abords des rares sentiers. La Chouette de Tengmalm, dont la présence est conditionnée à l'existence de grosses chandelles, vit dans les anciennes loges de Pic noir. Le Pic à dos blanc quant à lui, y est une espèce très rare, avec à peine 400 couples répartis des Pyrénées atlantiques au Comminges.

Un seul troupeau d'une quarantaine de vaches subsiste en été sur les estives du versant français de ces deux communes, la partie espagnole recevant un été sur deux ou trois la visite d'un gros troupeau de moutons. Cervidés et Isards (*Rupricapra pyrenaica*) paissent tranquillement dans les zones herbacées entre landes à Callune vulgaire, à myrtilles et à rhododendrons.

### Réflexions sur l'abrouissement

Mais la forêt est-elle vraiment menacée par l'abrouissement des semis, nécessitant la régulation des herbivores sauvages et les plans de chasse aux fourchettes de prélèvements toujours plus hautes que l'on connaît ? Plusieurs éléments viennent tempérer cette affirmation. Tout d'abord, la régénération forestière n'est pas abrouitée uniquement par



© P. Falbet

les espèces sauvages. Les concentrations de troupeaux de bovins et d'ovins occasionnent d'énormes dégâts en pacageant dans de nombreux boisements. Ensuite, une approche par massif devrait être envisagée : dans l'exemple ci-dessus, lorsque la pression des animaux domestiques sur l'herbe est très faible, la disponibilité extra forestière pour les herbivores sauvages leur permet de fréquenter en continu les landes subalpines à la belle saison, avec pour conséquence un abrouisse-

ment moins soutenu de la régénération forestière. Enfin, dans leur dynamique naturelle, les peuplements se situant dans la phase terminale du cycle sylvigénétique ont à passer au stade suivant du déclin pour voir massivement apparaître la régénération, suivie de la phase qui porte son nom (phase de régénération : 60 à 100 ans). En tenant compte de la lenteur du cycle biologique, les pressions exercées par le Cerf élaphe, réintroduit dans les années 50 et 60 à but cynégé- >>>



© P. Falbet

← Arbre sénescant porteur de plusieurs dendro microhabitats

tique, et posant de réels problèmes de « surpopulation » aux forestiers et chasseurs depuis un peu plus de 20 ans, sont-elles vraiment dommageables pour l'avenir de ces forêts ? Relevons au passage que les réintroductions n'ont pas été accompagnées de plans de chasse sérieux, et qu'en l'absence du loup et du lynx en tant que prédateurs naturels, dont les effectifs connus se comptent sur les doigts de la main, cette « sur densité » semblait prévisible. Du point de vue économique, aux yeux des forestiers et des élus, il est clair que l'abrutissement des semis de hêtres et de sapins est une catastrophe. Pour le biologiste, c'est plutôt la difficulté de renouvellement d'espèces secondaires appétentes, comme le Sureau rouge ou le Sorbier des oiseleurs, dans la strate herbacée le framboisier et dans une moindre mesure la myrtille, qui posent actuellement un réel problème, fournissant une source d'alimentation précieuse à la faune et à l'avifaune.

### Conclusion

Vous l'aurez compris, les vieilles forêts pyrénéennes n'abritent plus depuis longtemps d'IFL (Intact Forest Lands

capacités de plus de 500 km<sup>2</sup> d'un seul tenant), mais des forêts matures et anciennes où les espèces vivent encore librement, ainsi que des massifs évoluant à leur rythme vers une forte naturalité. Les boisements ayant gardé leur intégrité de fonctionnement ne bénéficient à l'heure actuelle d'aucun statut de protection réglementaire. Les pratiques sylvicoles s'y appliquent et ce sont les difficultés d'exploitation qui les ont jusqu'à aujourd'hui protégés. L'appareil étatique s'en désintéresse, mais pourrait écouter les attentes de la Société Civile si l'ignorance se transformait en prise de conscience, d'où l'importance d'une sensibilisation vers tous les publics et sans relâche. L'avenir nous dira si notre espèce, armée des techniques modernes dont la fameuse « baleine volante<sup>3</sup> » très attendue par l'ONF, dotée également d'une conscience écologique de plus en plus palpable, saura conserver la naturalité permettant de sentir l'âme profonde de ces lieux. ■

Philippe Falbet

<sup>1</sup> Les critères des vieilles forêts Pyrénéennes sont visibles dans l'interview de Jean-Marie Savoie, sur le site [www.vieillesforets.com](http://www.vieillesforets.com) à l'onglet Articles puis Interviews.

<sup>2</sup> Cateau E., Larrieu L., Vallauri D., Savoie J.-M., Touroult J et Brustel H. 2015. Ancienneté et maturité : deux qualités complémentaires d'un écosystème. *Comptes Rendus Biologies* 338 : 58-73.

<sup>3</sup> Débardage par dirigeable capable de sortir 60 tonnes à chaque fois...

## En inTerrelation

*« La terre sauvage, elle,  
ne se concilie pas.  
Elle est incompatible avec  
l'économie, dans tous les  
sens du terme.  
Pour qu'elle puisse survivre,  
on doit lui attribuer des  
zones de développement  
exclusives. »*

Aldo Leopold

© B. Boisson



→  
Réserve intégrale de  
Fontainebleau

# Appel aux élus, technocrates et propriétaires : reconnectez votre pouvoir décisionnel à l'éveil sensible



## Premier constat : la déconnexion sensible des décideurs

De plus en plus les professionnels sylvicoles les plus avertis en responsabilité, et les plus reliés à la forêt en tant que *Forêt* relèvent que la plupart des propriétaires forestiers ne connaissent pas leurs propres boisements, n'y mettant pratiquement jamais les pieds<sup>1</sup>. C'est dire la perte de contemplation, d'estime des forêts matures et des arbres anciens parmi ceux à qui revient la décision. Les grands propriétaires forestiers qui revendent leurs domaines se retrouvent à les céder à des groupements d'intérêts (banques, groupes de presse, fonds de pension, acquéreurs chinois...). A partir de là, la forêt est encore plus réduite à un stock de grumes sur pied pour le mar-

← Un rayonnage de livres sur  
« la psychologie environnementale »  
dans la médiathèque de Chelles (77)

ché. Ainsi, sous les chiffres, elle devient davantage déréalisée, déconsidérée dans sa valeur paysagère, naturaliste, et plus gravement dans ses apports de reconnexion sensible de notre société à ses milieux que les politiques d'intérêts omettent outrageusement. Un préambule d'Etat est d'énoncer que la forêt a trois fonctions *écologique, sociale, économique*, mais concrètement aucune politique n'a jamais posé l'équité dans le respect de ces trois fonctions. Derrière, on s'aperçoit que si l'on donne des stages d'immersion nature, ne viennent que ceux qui sont déjà à peu près acquis aux causes de la nature, et jamais les élus, les propriétaires et autres décideurs qui font souffrir les êtres conscients de par leurs décisions en surfant sur les statistiques de marché, mais en restant eux-mêmes totalement déconnectés sur le plan perceptuel des lieux. Dès lors, ils perdent toute sagacité sur l'importance des fonctions écologiques et sociales >>>

de la forêt. La volonté de reconverter l'énorme centrale à charbon de Gardanne en centrale biomasse en éludant l'immense impact de dégradation sur les paysages forestiers dans un rayon de 400 km fait partie de cet incroyable autisme décisionnel appuyé par un ministre, un industriel, un préfet et d'autres élus. Heureusement les contestations d'élus de Parcs Naturels Régionaux et la justice ont invalidé cette initiative délirante. Mais ce n'est que le paroxysme d'une caricature qui cache toutes celles qui, à différentes échelles, présentent des anomalies mentales pas moindre.

### **L'erreur de l'apprenti pilote chez le technocrate et le propriétaire**

Je me souviens adolescent de l'attitude de mon père quand j'étais aux commandes d'un avion. Il était ingénieur navigant d'essai et donnait des cours d'aérodynamique pour les pilotes professionnels. Il me cachait avec la carte aérienne les instruments de mesure que je ne cessais de regarder en oubliant de voir à l'extérieur si le ciel était dégagé. Il me fit remarquer que si on ne regarde pas à l'extérieur, un autre avion peut foncer très vite sur soi. Aujourd'hui, les élus, les technocrates de haut vol, les >>>

© B. Boisson





propriétaires, les experts du marché qui décident de la forêt sur des statistiques au demeurant partielles et partiales se comportent comme des apprentis pilotes qui omettent de percevoir directement dans quel espace ils naviguent.

Quand les sentiments de nature seront pris en compte dans les décisions professionnelles liées à la gestion des forêts exploitées ou inexploitées, voire plus largement des milieux naturels, alors faites-moi signe, car je finis par me demander si je verrais cela de mon vivant ? Le contemplatif doit endurer une arrogance professionnelle qui s'ignore, faisant systématiquement valoir l'analyse chiffrée au détriment du sentiment de nature et de la maturation perceptuelle, au point que même les gestionnaires de réserves naturelles déplorent être trop sur ordinateur et pas assez sur le terrain. Ne devrait-on pas donner des cours de phénoménologie dans les écoles d'agriculture et de sylviculture, dans les formations de naturalistes et les compléter par des vécus expérimentiels de terrain avant d'habiliter quiconque à un acte de décision environnementale ?

### **Dans l'appel aux décideurs : ne pas faire subir aux consciences avisées vos incapacités**

J'implore ceux qui ont une « rationalité » professionnelle abusivement dissociée de toute maturation sensible connectée aux milieux naturels exploités et inexploités. Je les implore quand, malgré cette coupure de l'être, ils prennent des décisions environnementales en faisant fi des autres représentants de la société civile qui ne manifestent pas ce même handicap. Il semble que dans une technocratie, c'est l'handicapé qui met sous tutelle l'être sensible. Mais de quel droit ? Pour aller où ? On ne peut faire comme si du monde réel, tout se réduisait à des chiffres, à du stock de ressources ou de biodiversité. On ne peut perdurer comme si même la sensibilité devait toujours être invalidée, car tacitement jugée inférieure à toute raison d'intérêt.

Ces professionnels, eux-mêmes handicapés de facultés sensibles, ne s'aperçoivent même pas de ceux qui ne vivent pas ce handicap. Où du moins, ils ne veulent pas s'en apercevoir. Et que viennent ceux qui, sensibles, tirent les sonnettes d'alarme, ne voit-on pas alors des élus et des décideurs les ignorer et

les dénier comme des pilotes novices, le regard braqué sur les cadrans sans se rendre compte des changements dans le ciel ?

A tous ces professionnels, il est à rappeler qu'un sentiment de nature contient dans ce qu'il nous dit le gradient d'altération ou de complétude propre à l'écosystème du lieu ; qu'une impression sensible synthétise à elle seule une masse non décompactée de données scientifico-naturalistes, sans que nécessairement nous sachions de quoi il retourne. Ainsi, il n'est pas impératif de passer par des développements d'études analytiques pour reconnaître la valeur d'un lieu. Sous une menace alarmante, l'écoute du sentiment devrait prévaloir, au moins en principe de précaution. Que devant toute avidité et toute inconséquence, nous fassions valoir des arguments scientifiques et techniques et non ce qui nous provient d'une perception intuitive et sensible, confirme la pathologie relationnelle courante dans laquelle s'entendent les rapports professionnels de notre société.

Sans doute faut-il convenir de cette remarque comme la vérité sortant de la bouche de ceux qui ne sont pas payés. Car où se trouve l'art qui pourrait dans ce domaine jouer le lanceur d'alerte ?

### **Réhabiliter l'art et les cultures dans la reconnexion humain/nature**

Si l'art et la littérature ont été très influents au XIX<sup>e</sup> siècle et début XX<sup>e</sup> pour activer la conservation de milieux naturels (et pas seulement avec les peintres de l'école de Barbizon...) aujourd'hui l'art semble démis de sa propre voix pour être mis sous tutelle des incompetents et des *j'en-ai-rien-à-foutre* dans la reconnexion entre sentiments et décisions.

Le marché de l'art ayant transformé l'art en un art de marché désormais, il n'est plus question d'œuvre mais de *produit financier sécurisé*<sup>2</sup>. Ainsi l'art s'est mis hors-jeu pour notre sujet. De leur côté, les festivals naturalistes semblent avoir viré aux championnats olympiques de l'esthétisant et paraissent davantage servir les fabricants de réflexes et de longues focales comme maints autres faire-valoir greffés. Quant à la presse, elle tire beaucoup ses dividendes du tourisme de compensation et élude pour beaucoup les dimensions psychologiques, voire pathologiques des rapports humain/nature contemporains. Il est étrange dans une société où l'on déclare les caisses vides de voir des centaines de millions d'euros injectés dans des travaux publics à l'utilité très contestable, et de constater >>>

au niveau des Régions et des municipalités une incapacité à trouver quelques centaines d'euros ou milliers d'euros pour soutenir une action de sensibilisation par la culture. Cela a une très forte odeur d'imposture, et nombre d'artistes et de lettrés avisés reniflent des collusions occultes dans les Conseils Régionaux et autres organismes pour censurer toute culture d'éveil contrevenant à d'autres profits irresponsables décidés en huit clos et ne tenant pas trop à apparaître au grand jour.

Dans une société où la maturation de la sensibilité collective est mise hors d'état d'être appuyée par des représentants professionnalisés, je ne crois plus à la capacité des économies de respecter la nature, ni à une société de rester connectée et gardienne des sites. Une économie faisant de l'opportunité en écologie fait des socles en béton pour porter des éoliennes géantes, non point des racines sensibles pour permettre aux humains de rester droits et reliés. S'en suivra ce qui s'en suivra...

### Une exception française à travers un témoignage vécu

Je vais donner un exemple personnel pour dire d'où nous provenons dans la coupure humain/nature. En 1996 quand parut la première édition de mon livre *La Forêt Primordiale*, l'éditeur comme moi-même l'avions visé comme un ouvrage devant trouver sa place dans les rayons photo. Quelle n'a pas été la surprise de le trouver dans les rayons de jardinage de la FNAC ! On ne voyait dans les rayons photo que des photographes sociaux : Henri-Cartier Bresson, Robert Doisneau, Edouard Boubat, Henri Brassai... Ce signal en confirmait d'autres : une photographie de nature ne peut pas être culturelle. Ce faisant, on lui retire d'office la reconnaissance qu'elle peut détenir une influence dans la maturation d'une perception. S'en suit qu'il est hors espoir que l'art, la culture et les médias puissent tenir un rôle thérapeutique de reconexion de la sensibilité avec le pouvoir décisionnel en ce qui concerne la préservation des paysages naturels. Cela semble bien plus manifeste en France qu'ailleurs car nous n'avons pas vu une censure de la connexion humain/nature dans la culture photographique institutionnalisée à l'étranger (à voir aux USA par exemple le groupe F64 avec Wynn >>>





Bullock, Edouard Weston), les japonais (Shinzo Maïeda, Hiroaki Yamashita...), l'autrichien Ernst Haas, ou encore les tchèques (Josef Sudeck...).

Les arts naturalistes ont été depuis longtemps considérés seulement comme de l'illustration par ceux qui considéraient l'art avec un grand "A" et c'est en créant leurs propres réseaux que les naturalistes ont trouvé une autre émergence. Malheureusement, ils ne semblent pas déroger à cette critique en ne faisant que de la décoration esthétisante de discours scientifiques tellement manque en eux-mêmes la formulation d'une conscience spécifique et complémentaire. De surcroît, les voit-on surtout sélectionnés pour représenter l'animalier, les espèces, et moins les milieux, le rapport perceptuel et poétique de l'humain à la nature ; sujets ayant davantage été explorés dans d'autres pays. Bien sûr nous avons eu en France (grâce à son ouverture internationale) des contre-exemples à la marge comme Kenneth White, Pierre Restany, etc. Mais l'inertie des mentalités est têtue, quand nous voyons perduer dans cette déficience de conscience (ou dans cette censure) le maillon manquant de la reconnexion humain/nature de notre société. Pendant ce temps de dormance franco-française est montée en puissance une écopsychologie anglo-

saxonne surlignant la nécessité de réactiver ce maillon-clé. Mais quand elle s'intéresse à des arts de nature, il ne s'agit guère d'« arts naturalistes », mais d'arts poétiques, y compris dans la culture de la *wilderness*.

### **D'une conscience contemplative ghettoïsée à une conscience qui transfuse toute la culture**

Une contradiction troublante interpellée : ce n'est pas parce qu'un pays a une culture très avancée de l'éveil sensible vécu dans les rapports humains/nature qu'on y constate une nature mieux respectée. Toutes les cultures ont vite fait de se ghettoïser, chacun cautérisant son exil parmi ceux qui pensent comme lui. Vilains ou bienveillants, ignorants ou avisés, sur ce plan-là tous se comportent de la même manière. De surcroît, le boursicotage médiatique sur l'attention du public fait qu'on ressasse les gens connus, non point que l'on établisse une courroie de transmission entre les minorités conscientes et les masses de sorte de faire monter en puissance les sujets qui avec bien moins de superficialité répondent aux déséquilibres de notre société.

Dans le quotidien observé, je pense à un festival annuel de projections >>>

audiovisuelles à Chelles en Banlieue parisienne auquel j'ai pu participer. Chaque année, il programme une soirée intitulée *Grandeur Nature* avec des projections panoramiques dans un esprit de *wilderness*. Les réalisateurs et le public sont européens, mais constitués pour l'essentiel de réalisateurs accrocs, et trop peu du public local, alors que la commune contient une forte population d'émigrés semblables à *des déracinés vivant dans des lieux déracinés*. C'est le cas typique où il n'y a pas de partage dans la maturation des consciences avec une population qui ignore de quoi elle est coupée, et qui de la sorte se laissera dériver par toutes sortes de conditionnements. Au même endroit, nous avons une médiathèque. Il est déjà remarquable par rapport à d'autres, d'y voir un rayon de livres sur la *psychologie environnementale*. Mais est-ce des auteurs comme Pascal Bruckner qu'il faut y mettre ? Manifestement ceux qui décident de l'acquisition de livres méconnaissent totalement les auteurs phare dans ce domaine ! A quoi bon que des auteurs existent s'ils ne sont pas représentés ? Comment déverrouiller toutes ces ignorances autobloquantes où la responsabilité sur ce qui ne circule pas se trouve entre tout le monde et personne ?

### **On ne peut préserver la nature si on agresse sans cesse les prédispositions contemplatives d'un peuple**

Dans une société, être sensible à la nature ne suffit pas. Eveiller dans la dimension sensible les citoyens à la nature, si des élus y contreviennent dans leurs décisions, des industriels et des commerciaux dans leurs agissements, cela ne sert qu'à faire souffrir les peuples du supplément de conscience qu'ils vivent. Aussi les contemplatifs n'ont pas envie de faire du sadisme à leur insu en activant l'éveil. Donc la réponse n'est pas qu'ils se taisent dans un abattement dépressif. Elle est dans leur supplique entendue par les technocrates et les politiques pour qu'eux-mêmes deviennent responsables de ce qu'ils font à l'encontre des générations présentes et futures concernant l'effet de retour des environnements modifiés sur les sensibilités humaines. Mieux que cela, les contemplatifs devraient prévaloir sur l'innovation technologique pour changer le cours de notre dit « progrès » par une maturation des arts de vivre permettant aux lieux de vie de reconstituer leur essence par delà leur seule fonctionnalité.

La fracture entre la montée de conscience dans la société civile, et le débridement à tous crins des milieux

professionnels écartèle notre société entre son explosion et sa sidération.

Il y a un schisme éthique entre les fonctions écologique et sociale de la forêt et la fonction économique. La fonction économique est entérinée dans les modalités d'une gestion de propriétaire de plus en plus bureaucratisée et déracinée. Les fonctions écologiques et sociales ne peuvent s'entendre que dans une gestion de propriétaire. A l'échelle du temps long des forêts, la notion de propriété n'est qu'une illusion. Parce que nous sommes tous mortels, nous ne pouvons être objectivement que des usufruitiers de la forêt comme de toute notre planète. Du point de vue de l'usufruit forestier, un propriétaire dépourvu de cette perception fait vite figure de petit empereur despotique de ses hectares de boisements. Il n'apparaît pas dans une responsabilité inscrite dans l'universalité des valeurs comme dans le temps pluri-séculaire. Ce ne sont évidemment pas les atavismes débridés d'un marché international et éphémère qui vont l'éveiller à cette dimension de la responsabilité, encore moins le bois énergie que le bois d'œuvre. Aussi, si l'amour du vrai le ravive, il va se trouver dans une tragique position en porte-à-faux nécessitant des décisions courageuses.

Il apparaît nécessaire que celles-ci soient prises en compte par une conscience de soutien de la société civile et par des décideurs politiques respectueux de l'ensemble des responsabilités qui leur incombent.

Ce n'est surtout pas les déracinés du marché qui doivent faire la loi sur la forêt mais les enracinés ! ■

**Bernard Boisson**

<sup>1</sup> Propos notamment rapporté par Gaëtan Dubus ingénieur-forestier à l'origine du RAF : *Réseau des Alternatives Forestières*.

<sup>2</sup> Aude de Kerros : *L'imposture de l'art contemporain*, Editions Eyrolles.

## [ Les mots pour le dire ]

### Du sauvage à la sauvageté

Sauvage vient du latin *silvaticus* qui signifie la forêt. Le terme sauvage désigne ce qui n'est pas domestique ou ce qui n'est pas apprivoisé. Il caractérise un animal ou une plante qui vit ou pousse librement dans la nature. Mais un animal domestique ou une plante de jardin peut se mettre à vivre en pleine nature. Dans ce cas on dit que l'animal ou la plante s'ensauvage. Un espace sauvage est aussi un lieu qui n'est pas transformé par l'homme, mais qui a très bien pu l'être dans le passé ou qui le sera dans le futur. Il y a souvent une confusion entre nature sauvage et nature « vierge » ou primitive, voire espace à haut degré de naturalité. Cela peut être le cas mais le sauvage peut exister au sein de milieux très marqués

par les activités humaines. C'est la nature en ville, la friche en zone agricole, la forêt délaissée par son propriétaire, une zone d'exclusion après une catastrophe nucléaire ou encore le loup qui se joue des frontières pour parcourir l'Europe urbanisée. Le Journal Officiel (JO) du 15 janvier 2017 a entériné un néologisme pour le moins inattendu : la sauvageté ! La sauvageté est définie comme « le caractère d'un espace naturel que l'homme laisse évoluer sans intervenir ; par extension, cet espace lui-même. » On pourra dire d'une friche qu'elle a une sauvageté, mais va-t-on vraiment qualifier un accru forestier de sauvageté en tant que tel ? Est-ce que ce nouveau terme (pas si nouveau que cela puisqu'il vient du

vieux français et correspond aux termes anglais *wildness* et allemand *Wildnis*) sert enfin à reconnaître la nature réelle et la nécessaire existence de la nature en libre évolution dans un paysage que nous dominons de façon despotique ? La définition du JO semble pencher vers un lâcher prise puisqu'il est question « que l'homme laisse évoluer sans intervenir ». Le JO a commis une erreur en donnant comme synonyme *wilderness*, terme américain sans équivalent français mais plus proche des espaces primitifs ou à haut degré de naturalité. Enfin la sauvageté est parfaitement compatible avec la féralité (voir La lettre n°12).

Jean-Claude Génot

Lu  
pour vous

## → La vie secrète des arbres

Peter Wohlleben, Les Arènes, 2015, 272 pages.

### Un livre qui fait du bien

Pourquoi ce livre sur les arbres écrit par un forestier allemand a été numéro un des ventes en Allemagne avec 700 000 exemplaires ? Parce que son auteur sait de quoi il parle mais surtout parce qu'il a su employer un vocabulaire très accessible et un style agréable pour nous parler de sa passion pour les arbres et la forêt. Mais attention, rien d'ésotérique dans ce livre, Peter Wohlleben (son nom signifie bien vivre...) nous révèle les nombreuses manières dont les arbres se comportent en s'appuyant sur des travaux scientifiques et sur ses observations personnelles. Ce forestier pas comme les autres est devenu sensible au bien-être des arbres et à la santé de l'écosystème forestier. Non sans humour il avoue, quand il était forestier débutant : « j'en savais à peu près autant sur la vie secrète des arbres qu'un boucher sur la vie affective des animaux. » Mais très vite il va se rendre compte que la vision technique de la forêt ne prend absolument pas en compte le fonctionnement naturel de la forêt et des arbres. Ainsi il bat en brèche les méthodes sylvicoles préconisant des éclaircies fortes en signalant qu'une forêt de hêtres est plus productive si les arbres poussent serrés. La raison ? Les arbres serrés se répartissent mieux les substances nutritives et l'eau grâce aux connexions entre leurs racines dans l'intérêt du plus grand

nombre par compensation mutuelle. Trop isolés et solitaires, les hêtres se retrouvent livrés à eux-mêmes et malheur aux faibles car les connexions racinaires « se perdent dans le vide. » Autre phénomène étrange : la manière dont les grands hêtres limitent la lumière à leur semis. Pourquoi ? Parce qu'une croissance lente permet d'atteindre un grand âge (ce qui n'intéresse plus les forestiers actuels) et favorisent des cellules petites contenant peu d'air, ce qui confère à l'arbre sa flexibilité face aux vents violents. Ils résistent également mieux aux champignons grâce à leurs tissus internes plus durs. L'auteur revient également sur une idée fautive qui a la vie dure, à savoir que les jeunes arbres poussent plus vite que les vieux. Il s'appuie sur de récents travaux concernant 700 000 arbres sur tous les continents pour affirmer que plus les arbres sont vieux, plus ils poussent vite et l'auteur d'ajouter : « Depuis la publication de cette étude, prôner le rajeunissement des forêts pour les revitaliser s'apparente à de la tromperie. » Quant au bilan carbone des forêts, il remet en cause la vision simpliste du bilan équilibré des arbres en matière de gaz carbonique ainsi que la croyance selon laquelle la combustion du bois n'aurait aucun impact sur le climat. La plus grande part du carbone reste en forêt dans les sols. Le livre fourmille d'informations passionnantes sur les propriétés des arbres qu'il s'agisse de leur capacité à faire monter l'eau tout en haut des cimes,



à désinfecter leur environnement grâce à des substances aux vertus antibiotiques ou répulsives, à réfléchir la lumière pour se protéger des coups de soleil grâce à un tronc de couleur blanche comme le bouleau ou à faire la photosynthèse sur les deux faces de ses feuilles comme le tremble (alors que pour les autres arbres une face est réservée à la respiration). Deux points discordants relevés dans l'ouvrage : quand l'auteur soutient que le lierre serait un danger pour l'arbre et serait même un « étrangleur » sur le seul fait d'une observation faite sur des pins dans son jardin et quand il affirme que le cerf est une espèce de steppe alors qu'il est parfaitement adapté au milieu forestier depuis des millénaires. Aimer trop les arbres peut fausser la nécessaire vision de l'ensemble du milieu forestier.

Jean-Claude Génot

À ne pas rater !

## → Nature : le réveil du sauvage

Jean-Claude Génot, L'Harmattan, 2017, 224 pages.

Plus nous étendons notre domination sur la nature, plus le sauvage devient nécessaire. A travers l'Europe, de nombreuses initiatives se font jour pour préserver les derniers bastions de nature sauvage, voire pour renforcer l'ensauvagement de régions en déprise agricole.

La nature sauvage n'est pas une vue de l'esprit mais une perspective réelle pour l'avenir. Elle témoigne du sauvage qui sommeille en nous, épris d'espoir, de rêve, de liberté et d'un profond respect de la nature.

Prix : 22,50 €

Pour toute commande : [editions-harmattan.fr](http://editions-harmattan.fr)



Le bêtisier



## FORÊTS SAUVAGES

Fonds pour la naturalité des écosystèmes

### Notre objectif

Redonner aux écosystèmes naturels toutes leurs potentialités. La forêt libre et sans entretien apporte gratuitement des bienfaits inestimables à l'humanité :

- limitation de l'effet de serre ;
- régulation du cycle de l'eau ;
- épuration de l'eau et de l'air ;
- formation de sols ;
- diminution de l'érosion ;
- riche biodiversité ;
- lieux de ressourcement et d'inspiration artistique...

### Nos actions

Afin de permettre la préservation des écosystèmes à fonctionnement naturel, nous nous engageons à :

- promouvoir la naturalité à tous les niveaux ;
- éditer un périodique trimestriel diffusé par voie électronique, *Naturalité*, la lettre de Forêts Sauvages ;
- protéger de façon intégrale des surfaces forestières conséquentes par la maîtrise foncière...



## Faites un geste pour les forêts sauvages : Offrez quelques mètres carrés de naturalité !

Faites un don à *Forêts Sauvages*, et nous nous engageons à reverser l'intégralité des sommes reçues pour l'acquisition de forêts et de milieux naturels à fort potentiel de naturalité. Ainsi acquises, ces surfaces auront la meilleure des protections qui soit : la maîtrise foncière pour une libre expression de la nature.

Première « réserve » de *Forêts Sauvages*, la forêt du Bruchet (Haute-Loire), qui n'a pas connu d'exploitation depuis plus de 60 ans, poursuivra en toute sérénité son évolution spontanée. Cette acquisition a été possible grâce à la générosité de son ancienne propriétaire et d'un partenariat avec la Société Nationale de la Protection de la Nature.

*Forêts Sauvages* travaille actuellement à l'achat de forêts aux diversités biologiques remarquables. Et dont seule la maîtrise foncière pourra permettre la pérennité.

## Nous avons besoin de vous !

Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre contribution.

Il vous permettra de bénéficier d'une exonération fiscale de 66% du montant de votre don.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Adresse mel : .....

Je fais un don de ..... € à **FORÊTS SAUVAGES** afin de permettre à celle-ci, l'acquisition de forêts ou milieux naturels qui seront laissés en libre évolution.

Date : ..... Signature : .....

Bulletin à adresser à : Forêts Sauvages, 4 rue André Laplace. 43000 Le Puy-en-Velay.

